## Le monoxyde de carbone,

un gaz invisible, inodore, toxique et mortel



Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

## Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement

## Pour plus d'informations :

renseignez-vous et procurez-vous ce dépliant sur www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr









